

Documents justificatifs :

Photocopie de l'attestation **récente** des prestations familiales sur laquelle figure votre QF CAF ou, à défaut, la photocopie du dernier avis fiscal ou une attestation sur l'honneur précisant vos revenus et votre situation.

Si changement de situation, tout document justifiant les revenus actuels (indemnités journalières, Allocation de perte d'emploi, ...).

Si surendettement, plan d'apurement des dettes établi par la commission Banque de France.

Dette	QF	Date de la commission	Montant de l'aide accordée